

1/ Revalorisation ou « pacte » ? Il faut choisir !

2/ Fermer des collèges pour améliorer la « mixité sociale ».

3) Réforme du collège et enseignement des sciences.

REVALORISATION

PROMIS, JURÉ CRACHÉ !
...



1/ Revalorisation ou « pacte » ? Il faut choisir !

En campagne pour sa réélection, il y a un peu plus d'un an, le président Macron avait annoncé 10 % d'augmentation pour tous les professeurs, dès septembre 2023. Cette partie de son programme l'engage-t-elle autant que celle sur les retraites ?

D'après nos informations, non, la pseudo

« revalorisation » consiste en augmentation de la part fixe de l'ISOE (+ 95 € par mois), et en l'augmentation de la prime d'attractivité dans le métier (des échelons 1 à 7 de la classe normale.) C'est une hausse indemnitaire exclusivement. **Le point d'indice reste gelé (après la hausse de juillet dernier, nettement inférieure à l'inflation.)** Rien n'est prévu pour les personnels qui ne touchent pas ces primes.

Le « pacte » concrètement, ce sont des « briques » de missions supplémentaires à empiler dans l'ordre :

1) remplacement (18h annualisées),

2) devoirs faits et stages de remises à niveau (des élèves !) pendant les vacances (24h),
3) référents en tous genres (missions non quantifiées) avec un côté sous-chef comme « référent de mise en œuvre de projets pédagogiques innovants notamment issus du CNR.»

Les collègues qui veulent faire « devoirs faits » version « pacte » doivent commencer par accepter le remplacement à l'interne (mais aussi les stages pendant les vacances !), le remplacement étant devenu la grande priorité présidentielle (tout en supprimant des milliers de postes...)

Mais si vous croyez avoir le choix entre le forfait de base, le forfait confort et le forfait premium, vous vous trompez ! Car les collègues volontaires devront *candidater* en fin d'année. Et c'est le principal ou le proviseur qui choisira avec qui il « pactise. » Les professeurs choisis recevront une « lettre de mission » qu'ils devront signer.

Le but c'est donc bien d'introduire la logique de la contractualisation (en mettant les collègues en concurrence face au pouvoir discrétionnaire conféré au chef d'établissement) mais aussi celle de l'annualisation (vous devez 18h ou 24h.)

Le pacte est une machine de guerre contre la sécurisation de l'Emploi Du Temps annuel (car il va falloir être présent dans l'établissement, pour effectuer toutes ces missions et les modifications intempestives pour la prise en charge des classes seront la règle, - restez bien connectés à l'ENT!), contre la garantie des Ventilations de Service (car il ne



sera plus question de refuser de faire cours à une classe ou un niveau que l'on n'a pas dans son service), contre les vacances conçues comme temps de préparation et de correction...

IMPACTÉ



En résumé, pour FO se porter volontaire pour ce pacte c'est : accepter la casse du statut, renoncer soi-même à ses droits, entériner le gel du point d'indice et donc la baisse drastique de notre rémunération, de notre pouvoir d'achat mais aussi

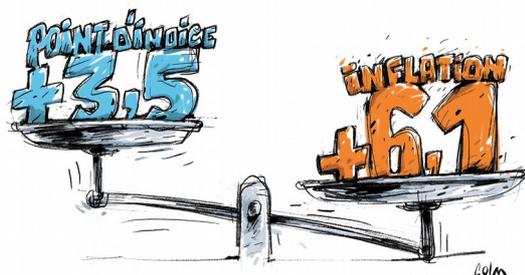
de nos pensions (malgré les « deux ans fermes » de plus que veut nous imposer le gouvernement.)

Au-delà de l'échelon 7, même les collègues qui auront réussi à décrocher le forfait « 3 briques », atteindront au mieux un gain net de 16 % de salaire, et la plupart du temps autour de 10 %. **Alors qu'avec la FGF FO nous revendiquons + 25 % de point d'indice pour tous et sans contrepartie comme rattrapage sur les 20 dernières années !**

Le pacte, ce n'est pas seulement vendre son âme de fonctionnaire au diable de la privatisation, mais bien vendre sa force de travail pour un plat de lentilles !

[Pourquoi FO a quitté le groupe de travail ?](#)

[Quelles sont les revendications de FO?](#)



Pour organiser une Heure d'Information Syndicale sur le « pacte » et nos salaires dans votre établissement, contactez-nous !

2/ Le ministre veut fermer 200 collèges, au nom de la « mixité sociale » !

Le collège Watteau de Valenciennes, doit fermer ses portes à la rentrée 2024, mais ce n'est pas un cas isolé. Le SNFOLC alerte les personnels : le ministre prépare la fermeture de 200 collèges !

Le 22 mars, le Président Macron, a confirmé sa volonté de casser l'École : « on continuera à devoir fermer des classes ou des établissements » a-t-il lancé comme une provocation, au lieu d'abandonner sa réforme des retraites. C'est cependant au prétexte de la « mixité scolaire » que le ministre Ndiaye ferme des collèges. La communication du plan ministériel d'envergure envisagé tout d'abord en mars, est finalement repoussée au mois de mai 2023... Car fermer 200 collèges et casser l'enseignement prioritaire pour faire des économies à très grande échelle serait un choc pour des milliers des personnels concernés par la suppression de leur poste et pour les parents contraints à faire 30, 40 ou 50 km pour scolariser leur enfant. Pour le SNFOLC, le ministre Ndiaye, qui a dû être exfiltré de la gare de Lyon le 24 avril où plusieurs centaines de manifestants l'attendaient, ne doit pas présenter ce projet de destruction massive.

[Lire la suite](#)

"LA MINUTE PAP"



3/ Programmes de SCIENCES et TECHNOLOGIE

de 6ème pour septembre

Le ministre Ndiaye jette aux orties la technologie, la transmission de connaissances et la liberté pédagogique.

Première victime de la réforme Ndiaye du collège, la disparition de l'enseignement la technologie en 6ème n'a rien d'un artifice pédagogique visant à assurer une heure hebdomadaire de « soutien » ou de « renforcement ». Au contraire, c'est la conséquence d'une politique constante de casse des disciplines d'enseignement d'une manière générale, dont celle des sciences physiques/chimie, des sciences de la vie et de la Terre, et de la technologie en particulier.

lire la suite

Oui au retour aux programmes exclusivement d'enseignement disciplinaire ! Oui au respect de la liberté pédagogique ! Non à la suppression de la technologie !

En 1905, à quelques jours de la promulgation de la loi dite de « séparation des Églises et de l'État » garantissant notamment « la liberté de conscience », les premiers instituteurs syndicalistes invitaient leurs collègues à se rassembler pour défendre une École fondée sur ce principe : « Ce n'est pas au nom du gouvernement, même républicain, ni même au nom du peuple français que l'instituteur confère son enseignement : c'est au nom de la vérité ». **Pour le SNFOLC, il est urgent de remettre la transmission des connaissances au cœur de la mission d'enseignement.**

Adhérez à un syndicat libre, indépendant et confédéré !



Vous pouvez télécharger **le spécial impôts 2023** édité

par la confédération Force Ouvrière.

SNFOLC

<http://www.snfolc59.fr/>

snfolc59@wanadoo.fr

03 20 52 49 18 / 07 86 12 16 62

254 Boulevard de L'usine CS 90022 59045 Lille Cedex